

Henri-Dominique Lacordaire, *Correspondance*. Tome 1 : 1816-1839. Répertoire établi par Guy Bedouelle et Christoph-Alois Martin, Fribourg, Éditions Universitaires ; Paris, Éditions du Cerf, 2001, 1429 p.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

« Henri-Dominique Lacordaire, *Correspondance*. Tome 1 : 1816-1839. Répertoire établi par Guy Bedouelle et Christoph-Alois Martin, Fribourg, Éditions Universitaires ; Paris, Éditions du Cerf, 2001, 1429 p. », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 26-27 | 2003, mis en ligne le 23 juin 2005, Consulté le 11 février 2012. URL : <http://rh19.revues.org/index759.html>

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848
<http://rh19.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :
<http://rh19.revues.org/index759.html>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

**Henri-Dominique Lacordaire,
Correspondance. Tome 1 : 1816-1839.
Répertoire établi par Guy Bedouelle et
Christoph-Alois Martin, Fribourg, Éditions
Universitaires ; Paris, Éditions du Cerf,
2001, 1429 p.**

Pagination de l'édition papier : p. 364-369

- 1 Lacordaire est présent dans la correspondance de Guizot : celui-ci soutient sa candidature – qui aboutit – à l'Académie française en 1860, malgré l'hostilité de Napoléon III. C'est Guizot en personne qui recevra Lacordaire, élu au fauteuil de Tocqueville, sous la coupole, en présence de l'empereur : discours remarqué et hautement louangé. Lacordaire est aussi présent dans la correspondance du « baron » d'Eckstein et dans celle de Lamartine. L'homme a marqué son époque : en 1830 comme en 1848, il croit venu le temps de l'avènement d'un catholicisme libéral, joue la carte de la lutte parlementaire et de la presse pour faire triompher ses idées, puis renonce devant les résistances de la hiérarchie ecclésiastique. Cet anti-Lamennais, qui cède devant le pouvoir spirituel du pape, est assurément l'un des esprits les plus fins et les plus sensibles de son temps. Homme de douleurs cachées, exprimées avec réticence, il est une référence morale qui, dépassant le cercle des élites catholiques, touche un large public bourgeois : le succès remporté par ses conférences à Notre-Dame auprès de la jeunesse étudiante en particulier en témoigne.
- 2 On pouvait donc se réjouir de voir l'aboutissement d'un long travail de localisation et de présentation critique de sa correspondance tel que celui établi par Guy Bedouelle et Christoph-Alois Martin. Ce premier tome couvre les années 1816-1829. Ce fort volume (1429 pages, dont près de 1200 pour la seule correspondance, active et passive, il convient de le préciser) est intitulé répertoire et est présenté par ses auteurs comme « un instrument de travail ». L'appellation est juste, mais le parti-pris adopté est frustrant. Bien entendu, avec les très riches index (personnes, lieux, œuvres, sujets, soit environ 200 pages), complétés par un registre des correspondants de Lacordaire, avec la précieuse chronologie qui clôt le volume et qui renvoie aux lettres, avec la belle étude de Guy Bedouelle sur « Lacordaire d'après sa correspondance – 1816-1839 » qui précède cette dernière, le lecteur et/ou le chercheur dispose d'un appareil critique très documenté et d'un caractère scientifique incontestable. On suivra les auteurs lorsqu'ils postulent l'impossibilité d'une édition critique in extenso – ce que ne prétend pas être ce volume – : la richesse des écrits épistolaires de Lacordaire, dont beaucoup ont déjà été publiés, est telle que l'entreprise aurait nécessité un travail de longue haleine, adossé à une structure éditoriale capable d'entreprendre un tel défi. Mais on voit moins l'intérêt d'une modernisation et d'une correction orthographiques, justifiées par le principe d'uniformisation du texte des lettres. Enfin, lorsque les auteurs annoncent avoir privilégié le texte des lettres et disent présenter chacune d'entre elles « de manière à citer le *texte original* », il faut prendre l'expression au pied de la lettre : il s'agit bien de citations et non de publication in extenso du texte de lettres qui se trouvent ainsi coupées, voire – et c'est la formule la moins recevable – résumées par les auteurs, truffées de plus ou moins brèves citations entre guillemets. Disons-le franchement, ce mélange n'est guère heureux : il réduit la portée du travail effectué en amont et rend très difficile l'usage de ces lettres pour un historien, habitué à travailler sur des textes originaux et, autant que faire se peut, intégraux. Même des lettres qui semblent essentielles comme celle de Montalembert à Lacordaire en date du 7 décembre 1839 ou celles de Lacordaire qui suivent ou qui précèdent la Révolution de 1830 sont soumises à ce régime. Quelle est la longueur de la ou des coupes opérées ? Quelle est la longueur totale des lettres ? Pourquoi des coupes à tel(s) endroit(s) plutôt qu'à d'autres ? A tout prendre, il aurait

mieux valu donner une majorité de lettres résumées et les autres, choisies en fonction de leur intérêt, in extenso. Bien entendu, le lecteur peut aller vérifier et compléter le texte de chaque lettre, puisque la localisation est toujours donnée. Mais qui, à part quelques spécialistes, aura la disponibilité et les moyens matériels de le faire ?

- 3 Prenons donc cet ouvrage pour ce qu'il est et pour le profit immédiat que celui qui le consulte – plus que celui qui le lit – pourra en tirer. C'est d'abord une perception à la fois historique et sociologique de l'homme ou plutôt de l'adolescent, puisque Lacordaire est âgé de 14 ans en 1816 ; c'est ensuite le Lacordaire étudiant en droit à Dijon ; c'est enfin, pour une première période de sa vie, le jeune provincial venu à Paris faire son stage d'avocat, avant la conversion de 1824, sous l'influence de Gerbet, la rencontre avec Lamennais, l'entrée au séminaire d'Issy, puis de Saint-Sulpice (on songe à Renan et l'ordination en 1827). La correspondance active ou passive de Lacordaire révèle la richesse d'un réseau épistolaire, et parfois davantage : amical, au sein duquel se trouvent nombre de clercs qui vont jouer un rôle important dans les débats et les combats entre conservateurs et libéraux, gallicans et ultramontains : l'abbé Bautain, l'abbé Bernier, l'abbé Dupanloup, l'abbé Gerbet, l'abbé Maret, et bien sûr Mgr de Quelen avec lequel les relations sont assez souvent conflictuelles. On y trouve naturellement le réseau des amis comme Alexandre de Bernes, Edmond Boissard, Théophile Foisset, Victor Ladey, Prosper Lorain, ou celui de ceux que Lacordaire considère comme ses maîtres, tel Ferdinand Delahaye. On y trouve enfin des personnalités diverses avec lesquelles les échanges sont plus ou moins fréquents : apparaissent ainsi Victor Cousin, le baron d'Eckstein, Victor Hugo, Sainte-Beuve, Frédéric Ozanam, et même le pape Grégoire XVI et Lacenaire – honni soit qui mal pense de ce rapprochement... Mais ces lettres sont peu nombreuses : de toute évidence, Lacordaire ne cherche pas à entretenir un réseau mondain. De même, ses correspondantes féminines sont au total assez peu nombreuses et souvent fugaces, à quelques exceptions près dont la plus importante est Sophie Swetchine. Et au cœur de cette correspondance, se détachent les échanges avec Lamennais et plus encore avec Montalembert (lettres déjà publiées par Louis Le Guillou), et le combat partagé avec ces derniers, de manière publique et offensive à partir de 1830, pour affranchir l'Église du joug de l'État.
- 4 Quant au contenu, on saisit, par des bribes ou des morceaux choisis, toute la liberté de ton du jeune Lacordaire, qui parle aussi bien de politique que de sexualité, de ses lectures et de ses voyages (projetés ou réalisés), de ses espoirs et de ses déceptions. On suit les déménagements de Lacordaire dans Paris, ses loisirs (Mlle Mars et Talma), le cheminement de sa conversion et de son entrée au séminaire, malgré les mises en garde et les résistances de ses amis et de ses frères, et la douleur de sa mère, qui finit par se résigner à voir son fils abandonner une prometteuse carrière d'avocat. Le jeune séminariste décrit la vie austère qu'il mène, et déjà les premières controverses dans lesquelles il est entraîné entre ultramontains et gallicans, ou autour du rôle et de l'influence des jésuites. Le siècle semble pourtant pénétrer dans sa cellule : « La muse romantique vient me visiter » et, lecteur du *Journal des Débats*, intéressé par la politique et la défense de la Charte, le jeune prêtre affirme : « je marche avec mon siècle » (mars 1828). Quant à Lamennais, le jeune Lacordaire le regarde encore avec suspicion. On trouve de-ci de-là mention de la Grèce qui lutte pour sa liberté, la volonté de démontrer la supériorité du catholicisme sur le protestantisme, la visite de Chinon et des châteaux de la Loire, ou encore de la Suisse. Nommé aumônier au collège Henri IV en novembre 1828, Lacordaire y trouve cette jeunesse auprès de laquelle il va, par différents moyens (aumônerie, conférences, lettres de direction spirituelle), jouer un rôle important. Doué du magistère de la parole comme du don d'écriture, Lacordaire use des deux au profit d'une position difficile : à la différence de Lamennais, il refuse l'engrenage qui le conduirait à la rupture avec l'Église et, tout en gardant sa foi en une Église libre, veut la concilier avec un ultramontanisme analysé comme le seul rempart contre les empiètements de l'État. Il bataille donc fermement contre Dupanloup, avertit l'abbé Bautain des risques de condamnation qu'il encourt, prêche la soumission à Rome à tous les anciens clercs situés dans la mouvance de *L'Avenir*.
- 5 Mais les années 1830 à 1832 ont été celles des espoirs vite déçus, des combats peut-être différents, sur les objectifs et les moyens, de ceux d'un Lamennais vis-à-vis duquel Lacordaire semble hésiter entre admiration et méfiance. Lacordaire ne cache pas, bien avant les Trois

glorieuses, son rejet de l'enseignement public : « J'ai voué depuis longtemps à l'éducation publique et oppressive de nos temps un mépris justifié par tous mes souvenirs » (17 juillet 1829). Il cède à l'invitation de Lamennais à La Chênaie, où se trouve aussi Gerbet, y soutient des discussions avec son hôte, « un druide ressuscité en Armorique et qui chante la liberté avec une voix un peu sauvage » (25 mai 1830). Mais pour Lacordaire, position constante, il ne saurait être possible d'agir sans avoir l'accord de l'Église, et donc encore moins contre l'Église. Le mot de liberté se conjugue pour lui avec le dessein d'aller prêcher la bonne parole aux États-Unis. Mais, au lendemain du changement de dynastie, il entend lutter en France, en particulier pour l'émancipation de l'enseignement secondaire de la tutelle universitaire. Il ferraille alors contre l'Université, les journaux comme *Le Lycée*, participe à la grande aventure de *L'Avenir*, fait entendre une voix catholique située entre « les royalistes absolus » et « les libéraux de mauvaise foi » (19 octobre 1830). On sait ce que fut la suite : Agence générale pour la défense de la religion catholique, combat pour la liberté de l'enseignement, ouverture d'une école dite libre ; procès en France, voyage à Rome ; condamnation des positions de *L'Avenir*, soumission de Lacordaire. Illusions perdues, éloignement définitif de Lamennais, comme l'illustre la lettre du 11 décembre 1832 et la véritable fuite qu'elle entérine, tensions avec Montalembert, que Lacordaire traite un peu comme un fils spirituel. Lacordaire est alors au cœur d'un engagement, d'un militantisme dans le siècle. Il faut conquérir les cœurs des laïcs comme ceux des clercs, triompher de résistances attendues ou non, prendre position sur les sujets les plus divers. Car les positions de Lacordaire et du groupe qui s'organise autour de Lamennais concernent aussi le saint-simonisme, l'Irlande et bientôt la Pologne. Ces années centrales – 1830-1832 – permettent de suivre dans la durée un combat qui sera perdu ; les années suivantes, Lacordaire tente de comprendre les raisons de cet échec. Les lettres échangées avec Montalembert comptent parmi les plus denses, les plus douloureuses parfois, Lacordaire craignant que son jeune ami ne suive Lamennais dans sa dérive anti-papale : plus que jamais, et parfois en suscitant l'agacement de son jeune ami, il tente de s'ériger en directeur de conscience, lui proposant comme exemple Lamartine « qui, tout seul, sans aigreur, sans violences, sans attaques directes contre les gouvernements, se crée un rôle et une influence honorables » (17 avril 1834). Il attaque sans retenue le Lamennais des *Paroles d'un croyant*, en qui il dénonce la cause d'une oppression de dix ans. Et de ce fait, après la publication de ses très critiques *Considérations sur le système philosophique de M. de La Mennais*, il réplique au baron d'Eckstein, sévère critique de sa brochure, à l'inverse de Louis de Bonald, qui lui fait connaître son approbation. Il manifeste une allégeance sans retenue aux encycliques de Grégoire XVI, dont *Mirari Vos*.

7 Lacordaire reporte alors tous ses espoirs sur cette jeunesse bourgeoise qui assiste, nombreuse, à ses conférences. On lira avec intérêt les conseils de vie et de lecture que Lacordaire adresse en retour à des jeunes gens, garçons et filles, souvent restés anonymes, qui lui écrivent. Il attaque avec virulence les facultés de théologie (« J'aimerais mieux être pendu que de professer la théologie en Sorbonne ») – et Cousin, ainsi que Ballanche, Sainte-Beuve ou Genoude, « le Frayssinous bâtard de l'avenir », la *Revue européenne*, et tous ceux en qui il voit des membres du « parti de Lamennais ». Il continue à entretenir des rapports difficiles avec l'archevêque de Paris, Mgr de Quelen, et, malgré une amélioration, n'est pas longtemps en odeur de sainteté à Rome. Il compte sur le soutien indéfectible de Mme Swetchine et, sans mener de vie mondaine, rencontre Châteaubriand et d'autres célébrités que la renommée de ses conférences de Notre-Dame ont alertées. Le pape lui-même le reçoit en audience à Rome en 1836 – Lacordaire y fait un long séjour – pour le féliciter, signifiant ainsi sa rentrée en grâce, le brillant conférencier se raccommode par ailleurs avec les jésuites, ordinairement très critiques à son égard. La publication des *Affaires de Rome*, récit fait par Lamennais de leur voyage commun en 1832 pour défendre auprès du pape la cause de *L'Avenir*, le consterne, mais aussi l'inquiète, car elle remet au premier plan ce passé récent qu'il tente d'oublier et de faire oublier. Du reste, il se voit refuser par Mgr de Quelen la publication de sa réponse, la *Lettre sur le Saint-Siège* (il la publiera toutefois plus tard, après en avoir expurgé les passages relatifs à Lamennais). La rupture est dès lors inévitable avec un prélat présenté comme « le représentant du gallicanisme et de l'idolâtrie royale » (20 avril 1837). Mais Rome est aussi une

impasse, un tombeau dans lequel Lacordaire n'a pas envie de s'enterrer. La chaire lui manque : il rentre en France à l'automne 1837 et entreprend une série de conférences à Metz, refusant de multiples sollicitations du même ordre. La publication de sa *Lettre sur le Saint-Siège* lui vaut les louanges des jésuites, mais les critiques des protestants et des républicains. Lacordaire exprime dans une lettre à Montalembert du 14 mars 1838 sa conception du temps présent et la nature de son combat : « Qu'apprécions-nous dans le temps moderne, qui a commencé avec la révolution d'Amérique de 1776 ? Nous y apprécions la ruine de trois éléments destructeurs de l'Église catholique, notre éternelle patrie, savoir : l'absolutisme, le gallicanisme, le rationalisme ».

9 Lacordaire rejoint ensuite Solesmes où l'accueil de Dom Guéranger et des bénédictins lui permet de trouver une forme de sérénité à laquelle il aspirait en vain auparavant, malgré la position difficile de son hôte, en conflit avec son évêque de tutelle, au sujet de Rome. Il entrevoit alors, durant l'été 1838 – mais il dit y penser depuis quinze mois – ce qui sera son prochain combat : la réintroduction des dominicains en France, afin d'en faire une arme de la reconquête catholique, en particulier auprès de la jeunesse. À cette fin, il repart pour Rome et entre dans l'ordre de Saint Dominique. Actif et enthousiaste, Lacordaire pousse les feux de son affaire et obtient toutes les autorisations nécessaires. Se disant toujours libéral, l'homme veut concilier Rome et l'esprit moderne. Il se fait alors collecteur de fonds, s'appuie sur Montalembert, active ses réseaux, dont la Société Saint-Vincent-de-Paul de Frédéric Ozanam, rencontre les autorités politiques, publie un *Mémoire sur le rétablissement en France des Frères Prêcheurs* et retourne en Italie pour y effectuer son noviciat. Mais en France, Lacordaire doit vaincre les réticences de Mgr de Quelen et surtout de l'abbé Dupanloup. La situation politique et sociale de la France ne l'intéresse guère, elle ne lui parvient d'ailleurs que rarement – on verra à ce sujet la belle lettre de Philippe Buchez du 2 juin 1839 évoquant l'insurrection des 12 et 13 mai, Lacordaire, dans une lettre du 5 juin, affirmant de son côté que « les émeutes, les assassinats, les guerres même, sont choses impuissantes » et que « la république véritable, la république de l'avenir est dans la Chambre, dans la presse et dans les fautes aussi absurdes qu'irréligieuses des pouvoirs absolus ». Il juge les trois restaurations ayant suivi la Révolution comme ayant péri par les armes (l'Empire), par le sang (la Restauration) ou étant appelées à périr (la monarchie de Juillet) « par des questions de commerce, de travail, et l'alliance d'ambitions trompées » (3 juillet 1839). Ou encore que « 1789 et 1830 ont été le salut de l'Église en détruisant cette vieille société aristocratique qui avait fait le protestantisme et le gallicanisme » (22 août 1839). Il ne conçoit pas de société libre sans liberté de la religion, d'association, d'enseignement, de tribune, de presse – et heurte, volontairement, la sensibilité d'un Montalembert qui prend la défense de l'aristocratie et laisse éclater son hostilité à toute forme de démocratie. C'est dire, au total, la richesse de la correspondance d'un homme dans son siècle, tout entier au service d'une cause : restaurer l'Église et la concilier avec une société libérale émergente. Combat qui ne suppose aucune transaction et qui fait de Lacordaire un homme souvent entier, mais conscient aussi de la difficulté de sa tâche.

Pour citer cet article

Référence électronique

« Henri-Dominique Lacordaire, *Correspondance*. Tome 1 : 1816-1839. Répertoire établi par Guy Bedouelle et Christoph-Alois Martin, Fribourg, Éditions Universitaires ; Paris, Éditions du Cerf, 2001, 1429 p. », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 26-27 | 2003, mis en ligne le 23 juin 2005, Consulté le 11 février 2012. URL : <http://rh19.revues.org/index759.html>

Référence papier

« Henri-Dominique Lacordaire, *Correspondance*. Tome 1 : 1816-1839. Répertoire établi par Guy Bedouelle et Christoph-Alois Martin, Fribourg, Éditions Universitaires ; Paris, Éditions du Cerf, 2001, 1429 p. », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 26-27 | 2003, 364-369.

Droits d'auteur

Tous droits réservés

Licence portant sur le document : Tous droits réservés